

# Observatoire de l'habitat

## La Roche-sur-Yon Agglomération

Carine CAMPINCHI

Service Habitat et Hébergement  
Hôtel de Ville et d'Agglomération  
Place du Théâtre – BP 829  
85 021 LA ROCHE-SUR-YON Cedex  
Tel : 02 72 78 10 91  
[carine.campinchi@larochesuryon.fr](mailto:carine.campinchi@larochesuryon.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'observatoire de l'habitat de La Roche-sur-Yon Agglomération s'est perfectionné au fil des années. Celui-ci est réalisé en régie par la Direction Habitat et hébergement.

L'Observatoire de l'habitat est structuré selon différents types d'items à observer, suivre et évaluer :

- Observatoire du PLH en vigueur : suivi des actions mises en œuvre et de l'atteinte des objectifs.
- Réalisation d'études portant sur le parc social et son évolution.
- Observatoire de la politique de peuplement : PPG, Document d'orientations et Convention Intercommunale d'attribution. Objectifs : analyser la demande de logement social et les attributions, suivi et analyse de la politique de peuplement mise en œuvre sur le territoire.
- Observation et suivi des évolutions sociodémographiques, du parc de logements, etc. ...
- Suivi et analyse des marchés de l'habitat.

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

La Roche-sur-Yon Agglomération

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Elus, acteurs de l'habitat.

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

- L'Adile 85 - Observatoire local des loyers ;
- Professionnels de l'immobilier ;
- Etablissement Public Foncier et CEREMA ;

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : 12 000 € (Observatoire local des Loyers et OLOMA)

### BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

- Bilans annuels du PLH, PPG, CIA, PPG, OPAH, ... ;
- Observatoire local des loyers ;
- Suivi des logements vacants
- Observatoire des logements étudiants

Budget 2020 : 12 000 €

---

## **PERSPECTIVES**

- Constitution d'un suivi des copropriétés
- Observatoire du foncier : capitaliser les résultats de l'étude de gisements fonciers réalisée par le CEREMA, définir les outils de suivi, indicateurs et modalités d'accompagnement des communes. Suivre et évaluer. Outil prospectif et d'aide à la décision.
- Poursuite des observatoires mis en place

